



Amende quarantaine

Par kralej

police de l'aéroport qui m'informe que je vais avoir 10 d'isolement en quarantaine, après avoir au préalable donné mon adresse. or je vis avec mon fils ds 30 m², isolement impossible sauf de donner une autre adresse, or il me dit qu'il ne peut pas changer l'adresse. comment faire? réponse de l'officier, ce n'est pas mon problème monsieur. bravo. autre chose. 10 jours parce que je viens d'une zone rouge, Istanbul. mon retour de départ est l'Égypte, zone orange, le fait de rester en transit 2 h, donc moins de 24 h, c'est le pays de départ qui prime. zone orange, c'est 7 jours de confinement. contrôlé 8 jours après, j'encours une amende de 1000 euros. j'ai contesté l'amende mais pas sur de gagner. si qq un a des idées? merci à vous